

*Question présentée par le député :*

*M. Pierre Weiss*

*Date de dépôt : 23 janvier 2014*

## **Question écrite urgente**

**L'onde verte sur les pénétrantes de la ville de Genève se cacherait-elle sous le tsunami vert aux dernières élections ?**

Dans son numéro de novembre 2013, TCS Genève consacre son toujours intéressant dossier du mois (pp. 10-13) aux questions de l'onde verte. Il en résume les enjeux en affirmant : « les feux de circulation hachent le trafic. Cela cause énervement et hausse de la consommation de carburant et de la pollution ».

Qui revient de Buenos-Aires (3 millions d'habitants) ou de Santiago du Chili (5 millions d'habitants) ne peut qu'être frappé par l'existence et les bienfaits de l'onde verte dans ces métropoles, corroborée par les conversations avec les chauffeurs de bus ou de taxi, et son inexistence à Genève, au nom de mille prétextes et d'interventions humaines volontaires qui l'ont fait disparaître et en empêchent le retour.

Sans nullement vouloir proposer un déplacement outre-Atlantique de la direction générale de la mobilité, pour apprendre que « it takes two to tango » (il faut être deux pour danser le tango), comme disent les anglo-saxons, ou pour goûter aux délices du pisco..., cette question veut aller un pas plus loin que la motion MCG (déposée en août 2012 et acceptée par le Grand Conseil) « Pour un retour aux ondes vertes ».

Il s'agit en d'autres termes de revenir à l'onde verte, même modérante (cf. « la double priorité de l'onde verte », p. 11), et d'abandonner « l'onde rouge » chère aux Verts genevois et aux experts qui, à ce jour, mettent encore en œuvre leurs principes d'immobilité. Une onde rouge à fréquences multiples qui régit la circulation à Genève, notamment sur la route de Chancy que connaissent bien les Soraliens.

*La question dédoublée vaut essentiellement pour les pénétrantes du centre-ville, et non pour celui-ci, et a fortiori encore moins pour l'hyper-centre. Elle est simple :*

- *Dans quel délai le nouveau Conseil d'Etat entend-il revenir à l'onde verte et abandonner l'onde rouge nuisible à l'environnement ?*
- *Quelle réponse donne-t-il plus largement aux conclusions du TCS ? (« L'avis du TCS : peut mieux faire ! ) (p. 13, « Autres voies »)*

Merci d'avance à l'exécutif pour sa double réponse.

Que notre exécutif me permette d'ajouter que le prétexte de la saturation du centre ne vaut pas pipette, ce qui est l'excuse traditionnelle des anti-voitures qui ont réussi à réduire à l'excès la voirie urbaine (cf. la rue de l'Ecole-de-Médecine et sa double file pour vélos !).

Sauf à prétendre que Buenos Aires et Santiago seraient des villes où ne circuleraient que des gauchos en poncho sur leurs caballos...